



Fédération
des Associations
d'Étudiant·e·x·s

La FAE appelle à voter NON à l'initiative des 12%

La Fédération des associations d'étudiant·e·x·s (FAE) de l'Université de Lausanne (UNIL) appelle à rejeter l'initiative populaire « Baisse d'impôts pour tous : redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne » (dite initiative des 12%) qui demande une baisse linéaire de 12% de l'impôt cantonal sur le revenu et la fortune. Sous couvert de redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne, ce projet menace directement les prestations sociales, l'accessibilité de l'enseignement supérieur et l'avenir de la formation dans notre canton pour la population étudiante.

L'impôt n'est pas une charge inutile, c'est le moteur de la redistribution et de la solidarité collective. Réduire drastiquement les recettes de l'État signifie couper massivement dans les prestations sociales. Loin de constituer une réponse aux pressions économiques de la population, cette baisse d'impôt s'avère profondément inéquitable et politiquement hors cible. Pour la plupart de la population gagner quelques francs en impôts signifie perdre beaucoup plus en prestations, en services publics et en pouvoir d'achat réel.

Le coût en perte fiscale estimé de l'initiative s'élève à **272 millions de francs** selon les chiffres communiqués par la présidente du Conseil d'État, Christelle Luisier. Cette perte colossale s'ajouterait aux **345 millions de baisses fiscales** déjà adoptées par le Grand Conseil et applicables au 1er janvier 2027. Dans un contexte où les comptes 2025 de l'État de Vaud affichent déjà un **déficit de 156 millions de francs**, voter cette initiative reviendrait à replonger le canton dans une crise budgétaire.

Notre expérience sur le terrain nous le montre : la précarité étudiante est une réalité quotidienne. Voter « oui » à l'initiative des 12%, c'est fragiliser une population qui peine déjà à assumer ses charges de base, allant parfois jusqu'à renoncer à des dépenses médicales ou alimentaires. Ce sont les mécanismes de redistribution qui doivent permettre d'endiguer ces situations de précarité. Ils ont pour mission de rendre les études accessibles, quel que soit son milieu d'origine.

Comme lors des grèves de 2025, la FAE dénonce l'impact négatif que des coupes budgétaires à l'UNIL auront sur la qualité de notre formation et plus largement l'économie de notre Canton. Si le Grand Conseil devait encore une fois couper dans les ressources essentielles à l'UNIL, nous craignons une augmentation des frais d'études, une baisse du taux d'encadrement pédagogique et une mise en péril de la qualité ainsi que de l'indépendance de la recherche. Des coupes encore plus massives pourraient aussi mener à une réduction des ressources pour les services de soutien essentiels à l'UNIL comme le SASME et le SOC.

L'initiative des 12 % empêche l'État d'accomplir ses tâches : préserver les services publics et protéger une population étudiante déjà précarisée. Pour ces raisons, la FAE appelle à voter « NON » à l'initiative des 12% le 27 septembre prochain.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire :

Myriam Schneider
Secrétaire générale
Fae@unil.ch
021.692.25.91

Isabelle Birkhäuser
Co-présidente
Isabelle.birkhauser@unil.ch
079.397.63.23